

EXTRAITS TEXTES COURS KANT

1 « L'amour est une affaire de sensation, non de vouloir, et je ne peux aimer parce que je le veux, mais encore moins parce que je le dois (ce qui signifierait : être forcé à l'amour); par conséquent un devoir d'aimer est une absurdité »(Kant, *FMM* II, 1994 (1797), p. 246).

2 « Or l'homme trouve effectivement en lui une faculté par laquelle il se distingue de toutes les autres choses, y compris de lui-même en tant qu'il est affecté par des objets, et cette faculté n'est autre que la raison. Comme spontanéité pure celle-ci est encore supérieure à l'entendement soit aussi spontanéité et qu'il ne contient pas que seulement, comme la sensibilité, des représentations qui ne naissent que quand on est affecté par des choses (par conséquent lorsque l'on est passif) ». (Kant, *FMM*, 1785 (2008), p. 157).

3 « C'est la raison pour laquelle un être raisonnable, en tant qu'il constitue une intelligence (et non pas, par conséquent, du côté de ses facultés inférieures), doit se considérer comme appartenant, non pas au monde sensible, mais au contraire au monde intelligible; par conséquent il a deux points de vue d'où il peut se considérer lui-même et connaître les lois selon lesquelles il lui faut utiliser ses facultés, par suite les lois de toutes ses actions : d'un côté, en tant qu'il appartient au monde sensible, il est soumis à des lois de la nature (hétéronomie) : deuxièmement en tant qu'il appartient au monde intelligible, il est soumis à des lois qui, en toute indépendance vis-à-vis de la nature ». (Kant, *FMM*, 1785 (2008), pp. 157-8)

4 « La volonté est une sorte de causalité des êtres vivants, en tant qu'ils sont raisonnables, et la liberté serait la propriété de cette causalité dans la mesure où elle peut produire son action indépendamment de causes étrangères qui la détermine [...]. L'explication ainsi fournie de la liberté est négative ». (Kant, *FMM*, 1785 (2008), p. 145).

5 « cette législation propre de la raison pure et, comme telle, pratique, est la liberté comprise au sens positif ». (Kant, *Critique de la raison pratique*, 2003 (1788), p. 130).

6 « On voyait bien que l'homme se trouve lié par son devoir à des lois, mais on ne prenait pas en compte qu'il n'est soumis qu'à sa propre législation, une législation pourtant universelle, et qu'il n'est obligé d'agir que conformément à sa propre volonté, mais une volonté qui légifère universellement conformément à la fin de la nature ». (Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs*, 1785 (2008), p. 119)

7 « la liaison systématique de divers êtres raisonnables par des lois communes ». (Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs*, 1785 (2008), p. 120).

8 « Car ainsi nous pouvons aimer l'espèce humaine au moins en ce qu'elle s'approche continuellement du bien; sinon il faudrait la haïr ou la mépriser, quoi qu'en puissent dire ceux qui affectent un amour universel des hommes (qui serait alors tout au plus un amour de bienveillance, non de complaisance). Car ce qui est et reste mal, surtout lorsqu'il s'agit de la violation mutuelle et préméditée des droits les plus sacrés de l'homme, on ne peut s'empêcher de le haïr – quelque effort qu'on fasse pour éveiller en soi l'amour –, non pas qu'on veuille du mal aux hommes, mais on voudrait avoir aussi peu que possible affaire à eux ». (Kant, *Théorie et Pratique*, 2008 (1793), pp. 69-70 .

9 « Pour moi, j'ai malgré tout confiance dans la théorie qui part du principe du droit, prescrivant ce que doivent être les rapports des hommes et des États entre eux, et qui prône aux dieux de la terre cette maxime de se conduire toujours dans leurs conflits de façon à préparer la venue d'un tel état universel des peuples, et donc d'admettre qu'il est possible (in praxis) et qu'il peut être; mais en même temps j'ai (in subsidium) confiance dans la nature des choses qui contraint à aller de son plein gré ». (Kant, *Théorie et Pratique*, 2008 (1793), p. 77).

10 « Et dans la nature des choses, la nature humaine est aussi prise en compte: le respect du droit et du devoir y étant toujours vivant, je ne peux ou ne veux la croire si enfoncée dans le mal, que la raison moralement pratique, après beaucoup d'essais malheureux, ne doive finir par en triompher et la présenter même comme digne d'amour. On s'en tiendra donc, même au point de vue cosmopolitique, à cette affirmation: ce qui, parce que c'est fondé par la raison, est bon en théorie, est bon aussi en pratique ». (Kant, *Théorie et Pratique*, 2008 (1793), p. 77).

11 « Les impulsions de la nature contiennent donc, dans l'esprit de l'être humain, des obstacles à

l'accomplissement du devoir et des forces (en partie puissante) qui y résistent – forces que l'homme doit en ce sens se juger capable de combattre et de vaincre par la raison, non pas seulement dans le futur, mais dès maintenant (dès qu'il en a l'idée) : bref, il doit se juger capable de pouvoir faire ce dont la loi lui commande inconditionnellement qu'il doit le faire. (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), pp. 218-9).

12 «n'abaisser aucun autre homme jusqu'au point où il serait uniquement moyen au service de mes fins (de ne pas exiger que l'autre doive renoncer à lui-même pour se faire esclave de mes fins).» (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 315).

13 Aussi le devoir du libre respect envers les autres, parce qu'il est à proprement parler simplement négatif (ne pas s'élever au-dessus des autres) et qu'ainsi il est analogue au devoir du droit consistant à ne pas attenter au bien d'autrui, doit-il être considéré certes comme un devoir strict par rapport au devoir d'amour, tandis que ce dernier doit être tenu pour un devoir large. (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 315).

14 L'amitié (considérée dans sa perfection) est l'union de deux personnes par un même amour et même respect réciproque. On voit facilement qu'elle est un Idéal de sympathie et de communication concernant le bien commun de ceux qui sont unis par la volonté moralement bonne et que, quand bien même elle ne produit pas tout le bonheur de la vie, l'acceptation de cet idéal, avec la double disposition d'esprit qui le définit, contient la dignité d'être heureux, tant et si bien que l'amitié entre les hommes constitue pour eux un devoir. (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 342).

15 L'amour ne doit cependant pas être entendu ici comme sentiment (esthétiquement), c'est-à-dire comme plaisir ressenti devant la perfection d'autres hommes, ni comme amour de complaisance (car nulle obligation d'avoir des sentiments ne peut nous être imposée par d'autre), mais il faut concevoir comme une maxime de bienveillance (en tant que pratique), qui a pour conséquence la bienfaisance. (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), pp. 314-315).

16 Le devoir d'aimer son prochain peut donc aussi s'exprimer ainsi : il consiste dans le devoir de faire miennes les fins d'autres hommes (pour autant, simplement, que celles-ci ne soient pas immorales) (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 315). Il ajoute : «c'est-à-dire venir en aide, selon ses moyens, à d'autres hommes se trouvant dans la détresse en vue de leur procurer le bonheur, sans pour cela espérer quoi que ce soit, c'est le devoir de tout homme».

17 devoir de reconnaissance : « consiste à honorer une personne à cause du bienfait qu'elle nous a prodigué ». (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 322).

18 « si en effet la raison ne prend pas en main les rênes du gouvernement, sentiments et inclinations se donnent pour les maîtres de l'homme ». (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 255).

Sympathia moralis

19 « Prendre part à la joie et à la peine d'autrui [...] c'est là assurément le sentiment sensible d'un plaisir ou d'un déplaisir (qu'il faut, pour cette raison, nommer esthétiques) éprouvé en face de l'état de contentement aussi bien que de souffrance d'autres hommes (sentiment partagé, sympathie dans l'émotion)- ce pour quoi la nature a déjà disposé en l'homme la réceptivité ». (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 324)

20 « Or, cette humanité peut être située dans la faculté et la volonté de communiquer réciproquement à propos de ses sentiments (*humanitas practica*), ou simplement dans la réceptivité à l'égard du sentiment commun de contentement ou de souffrance (*humanitas esthetica*) que la nature elle-même nous donne. La première attitude est libre, se nomme par conséquent capacité de participer (*communio sentiendi liberalis*) et se fonde sur la raison pratique; la seconde est non libre (*communio sentiendi illiberalis*) et peut être appelée communicative (au sens où elle se communique comme la chaleur ou comme les maladies contagieuses), ou encore compassion, dans la mesure où elle se répand de manière naturelle parmi des hommes qui vivent les uns à côté des autres. C'est uniquement pour la première qu'il y a obligation ». (Kant, *Métaphysique des moeurs* II, 1994 (1797), p. 325).